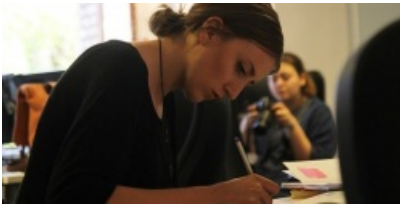


La formation professionnelle figure dans les « top 5 » des initiatives de fidélisation des employeurs

16 Décembre 2019



© Pixabay

La formation figure en bonne place des avantages qui jouent favorablement sur « l'attraction et la rétention » des salariés, indique une étude du groupe Robert Half, spécialiste du recrutement spécialisé.

La dernière édition du **Guide des salaires Robert Half**, rendue publique le 10 décembre, confirme que la rémunération arrive en première position des critères considérés comme importants dans un emploi. 66 % des collaborateurs privilégient cet aspect devant l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle (49 %), le sens du travail et des missions (43 %). Relégués en dernière position : l'intégration au processus de décision (7 %), l'opportunité de proposer de nouvelles idées (6 %), ou encore la culture d'entreprise (6 %).

La **formation professionnelle** figure dans les « top 5 » des initiatives de fidélisation des employeurs. 37 % y recourent. La formation est devancée de peu par les « programmes de bien-être des collaborateurs » et l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle (38 %). Et devance la « reconnaissance du travail bien fait » (33 %).

L'étude précise que les avantages tels que les primes, les bonus, les chèques restaurant, mais aussi les programmes de formation, sont compris par les salariés comme des éléments de rémunération.

François Boltz ([Centre info](#) [1] pour Défi métiers)

Tags : [formation professionnelle](#) [2] | [salariés](#) [3] | [recrutement](#) [4]